

La Lettre du Conseil Municipal

Roquetoire

N°6

Départ en retraite de Mme Françoise Trupin



Après 33 années passées à la mairie de Roquetoire, **Mme Françoise TRUPIN** a pris une retraite amplement méritée le 1er mai dernier.

Un temps de partage et de convivialité avait été organisé par la municipalité à la salle des fêtes le 29 avril afin de lui exprimer notre reconnaissance et lui souhaiter une excellente retraite, entourée de sa famille et de ses ami(e)s.

Nous avons également accueilli **Mme Hélène DHAINE** qui la remplacera à partir du lundi 16 mai.

Impôts sur le revenu



Toute personne qui souhaite être accompagnée pour l'élaboration de sa déclaration peut se rendre à la permanence qui aura lieu **le samedi 28 mai de 9h à 12h30**, salle des mariages (mairie)

Maire :

Véronique BOIDIN :

03 21 12 42 28 ou

06 74 08 53 23

Adjoints :

François HENNERON :

06 86 79 68 10

Patricia WASSELIN :

06 34 29 14 69

Daniel NOURRY :

06 28 15 54 35

Laurent CEUGNIET :

07 83 60 52 81

Point sur les finances communales

ANNEE 2021

Budget Fonctionnement	
Recettes	1 270 530,75 €
Dépenses	-942 960,17 €
Résultat	327 570,58 €

Budget Investissement	
Recettes	254 718,62 €
Dépenses	-349 937,27 €
Résultat	-95 218,65 €

ENSEMBLE	
Recettes	1 525 249,37 €
Dépenses	-1 292 897,44 €
Résultat	232 351,93 €

Excédents Reportés sur le Budget 2022 en tenant compte du résultat 2021 qui s'ajoute au cumul des résultats des années antérieures

Fonctionnement	
Excédent	558 387,49 €

Investissement	
Déficit	-261 896,82 €

ENSEMBLE	
Excédent	296 490,67 €

Le conseil municipal a voté à l'unanimité lors de la réunion du 14 avril le maintien des taux pour l'année 2022 pour la part communale de la taxe foncière.

-Foncier bâti : 41,48%

-Foncier non bâti : 38,94%

Rue de Cochendal



Suite à la fermeture de la rue de Cochendal, nous avons rencontré M. Alain TELLIER, Maire de QUIESTEDE ainsi que plusieurs membres de son équipe municipale à 3 reprises, en février, avril et mai. Ainsi, nous les avons informés officiellement que nous ne partageons pas ce projet de fermeture et que nous comptons agir pour que la rue de Cochendal ne reste pas en impasse côté Roquetoire.

2022 Construisons notre Pas-de-Calais



Announced dès l'installation de la nouvelle Assemblée départementale en juillet dernier, la démarche de construction du Projet de mandat 2022-2027 est en cours dans le Pas-de-Calais. "Placer les citoyens et les acteurs du territoire au centre de la

définition des politiques publiques, tel est le sens de cette démarche participative" indique le Président du Département Jean-Claude Leroy.

Questionnaire en ligne sur le site internet du Département : www.pasdecalais.fr

LE MOT DE L'OPPOSITION : Marie-Françoise Wawrzyniak, Marc-Antoine Bruge, Annick Duprez, Richard Noel
Chères Roquestoriennes, chers Roquestoriens, Notre volonté de vigilance nous amène à réagir à ce qui suit :

- DEPARTS EN RETRAITE : Avec l'équipe de ROQUETOIRE POUR TOUS et l'ensemble des adjoints et conseillers municipaux qui ont eu la chance de travailler avec eux, nous souhaitons une excellente retraite et à Françoise Trupin et à Gilles Savary (dont nous avons appris le départ en retraite lors du conseil municipal du 14 avril dernier).

- SCOLAIRE : à quelques mois de la rentrée scolaire, nous restons particulièrement vigilants à deux projets qui nous tiennent à cœur : la cantine à 1 euro (projet en réflexion au sein du groupe de travail « restauration scolaire ») et sur la mise en place d'un portail familles et d'un logiciel de gestion des services périscolaires et de l'enfance.

- VOIRIE : En ce qui concerne la rue de COCHENDAL la municipalité a-t-elle été informée de la pose de pierres empêchant les habitants de descendre via la rue de COCHENDAL à QUIESTEDE ? Y a-t-il eu concertation ? Les routes et chemins sont faits pour relier les hommes et non pas pour les séparer ...

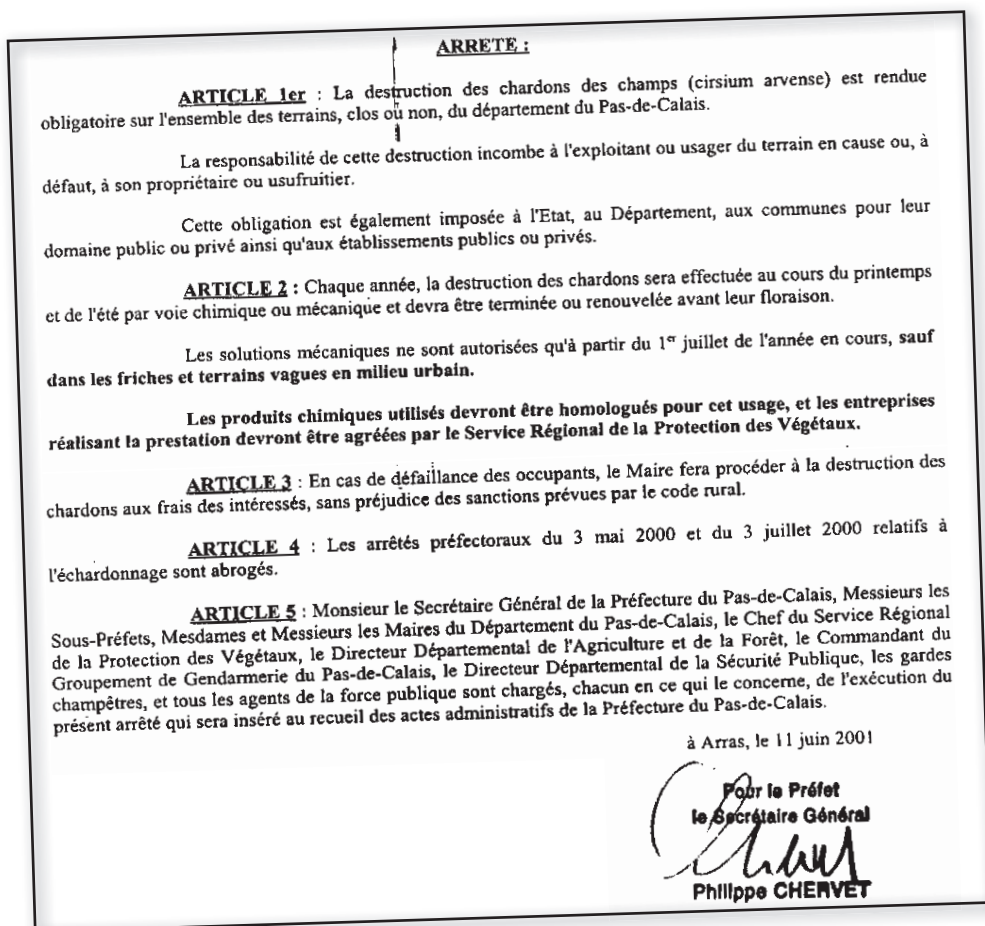
- FISCALITE : la CAPSO a augmenté de 116% la taxe foncière sur le bâti soit environ 25€ par foyer.

- TOITS TERRASSES ECOLE : la commune a enfin perçu 183379.97 Euros suite au recours mené par l'ancienne municipalité (Ce qui augmente fortement l'excédent au budget).

La Lettre du Conseil Municipal

Échardonnage

La destruction du chardon des champs (cirsium arvense) est obligatoire sur l'ensemble des terrains, clos ou non, du Pas-de-Calais depuis l'arrêté préfectoral du 11 juin 2001.



Communication du Symsagel

La Liauwette est un cours d'eau non domanial. L'entretien de son lit et des berges est de la responsabilité des propriétaires riverains, qui doivent assurer la libre circulation de l'eau, l'enlèvement des embâcles ainsi que l'entretien raisonné de la végétation des berges et du lit, comme indiqué dans l'article L215-14 du Code de l'environnement.

L'entretien des fossés attenants doit être réalisé dans le même esprit.

Du fait d'une carence d'entretien ancienne, la végétation herbacée s'est fortement développée dans le lit de la Liauwette ce qui a provoqué un ralentissement des débits favorisant les dépôts sédimentaires qui ont pu occasionner des débordements inhabituels.

La Déclaration d'Intérêt Général (DIG) du Plan de Restauration et d'Entretien de la Lys, de la Laquette et de leurs affluents, permet à la CAPSO, de se substituer au riverain pour la réalisation d'opérations d'entretien ou de restauration du cours d'eau, sans pour autant

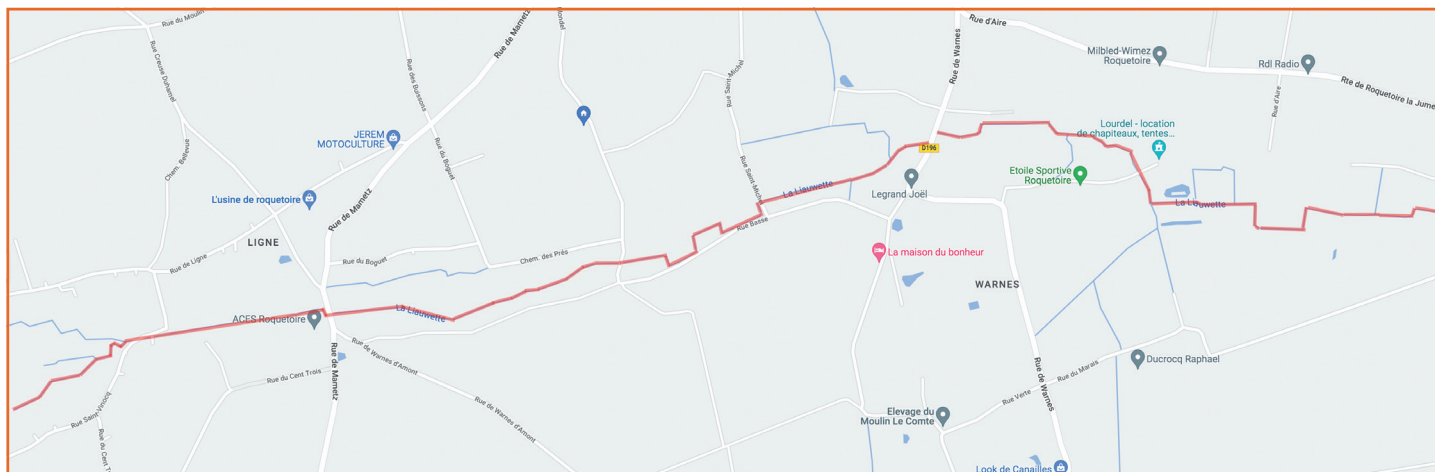
désengager les propriétaires riverains de leurs obligations.

MVS Renaturation, entreprise titulaire du marché public, a procédé au fauchage des berges et au faucardage de la végétation dans le cours d'eau, sur un linéaire de 3,5 kilomètres sur le territoire de Roquetoire.

Ces travaux ont été pilotés par le SYMSAGEL et financés par la CAPSO pour un montant de 29 400,00 € TTC.

Cette intervention en substitution des propriétaires ne pourra pas être réalisée chaque année puisque le budget doit être réparti sur l'ensemble de l'intercommunalité. Il est donc indispensable que les propriétaires riverains réalisent l'entretien régulier qui leur incombe pour éviter que cette situation problématique ne se reproduise dans les mois à venir.

Le faucardage localisé est à réaliser entre le 15 juillet et le 15 janvier.



La Lettre du Conseil Municipal



NOUVEAU



**DEVENEZ AUTONOME
POUR VOS DÉMARCHES
SUR INTERNET
MAÎTRISER VOS OUTILS
NUMÉRIQUES**



**UN CONSEILLER NUMÉRIQUE
FRANCE SERVICES
A VOTRE ECOUTE**



Contactez-nous pour prendre rendez-vous



Pauline
07 86 70 76 74
pauline.cnfs@ca-pso.fr



Matthieu
06 70 56 49 17
matthieu.cnfs@ca-pso.fr

et venez nous rencontrer gratuitement
au sein des **espaces France services** situés à

Aire-sur-la-Lys

Eperlecques

Fauquembergues

Thérouanne

et dans le **réseau des bibliothèques de la CAPSO***.

À Roquetoire le 8 juin de 14 h à 18 h

* Pour en savoir + :
Lieux d'accueil, jours, horaires
Rendez-vous sur www.ca-pso.fr
ou scannez le QR code







**LE CONSEILLER NUMÉRIQUE
vous accompagne pour :**

- Découvrir et prendre en main un équipement numérique
- Protéger vos données personnelles
- Réaliser vos démarches en ligne
- Naviguer sur internet
- Gérer vos courriers et contenus numériques



**LE CONSEILLER NUMÉRIQUE
organise :**

- Des rendez-vous individuels et personnalisés selon vos besoins
- Des ateliers collectifs

Contactez-nous pour plus de renseignements :



Pauline
07 86 70 76 74
pauline.cnfs@ca-pso.fr



Matthieu
06 70 56 49 17
matthieu.cnfs@ca-pso.fr

Et nous pourrions ainsi vous rencontrer près de chez-vous dans les **espaces France services** à Aire-sur-la-Lys, Eperlecques, Fauquembergues, Thérouanne et dans le **réseau des bibliothèques de la CAPSO***.

* Pour en savoir + :
Lieux d'accueil, jours, horaires
Rendez-vous sur www.ca-pso.fr
ou scannez le QR code





Ouverture de la mairie :

la mairie est ouverte au public aux horaires suivants :

Lundi – Mardi – Jeudi – Vendredi : de 14h à 18h

Mercredi : de 9h à 12h

mairie-roquetoire@orange.fr

Vous voulez rencontrer Mme le Maire ou les adjoint(e)s ?

N'hésitez pas à prendre rendez-vous au 03.21.39.05.07

Agence postale :

ouverte du lundi au vendredi : de 14 h à 18 h

Site officiel de Roquetoire : www.roquetoire.fr

Page Facebook officielle :  Roquetoire actualités

INFO